

Sommaire

Programme d'études supérieures en technologies des affaires électroniques
Examen cyclique de 2014-2015

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 17 juin 2015

Nom du programme examiné	Technologies des affaires électroniques
Grades	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise ès sciences en technologies des affaires électroniques• Maîtrise en technologies des affaires électroniques (MTAÉ)
Unités scolaires responsables	<ul style="list-style-type: none">• École de science informatique et de génie électrique (SIGE), Faculté de génie• École de gestion Telfer• Faculté des arts
Domaines d'études	<ul style="list-style-type: none">• Affaires électroniques• Technologies électroniques
Évaluation finale	Bonne qualité

Forces du programme

La Faculté de génie, en collaboration avec l'École de gestion Telfer et la Faculté des arts, offre deux programmes interdisciplinaires de maîtrise en technologies des affaires électroniques. Un programme est axé sur les cours et mène à l'obtention de la maîtrise en technologies des affaires électroniques (MTAÉ) et l'autre programme comprend une thèse et mène à l'obtention de la maîtrise ès sciences (M. Sc.) en technologies des affaires électroniques. Un programme coop est offert aux étudiants à la maîtrise et un programme de doctorat vient d'être lancé. Les programmes de M. Sc. et de MTAÉ sont uniques au Canada et, probablement, au monde. Ils allient brillamment les affaires électroniques (cyberaffaires) et les technologies électroniques (cybertechnologies) bien ancrées dans le contexte de notre société de plus en plus électronique (cybersociété). Les deux grades (M. Sc. et MTAÉ) sont offerts par des professeurs hautement qualifiés à des étudiants exceptionnels. Les deux grades de maîtrise en technologies des affaires électroniques ont été conçus avec soin, et les objectifs d'apprentissage des cours sont bien définis et clairs. Le programme d'études comprend un riche mélange de cours des cycles supérieurs qui traitent adéquatement des deux aspects des technologies des affaires électroniques, soit l'aspect technique et l'aspect administratif. Les diplômés des deux programmes sont bien préparés à entreprendre une carrière dans l'industrie ou des études au cycle supérieur suivant.

La portée bidisciplinaire (génie et affaires) de ces programmes est une idée novatrice. De plus, la Faculté des arts s'est jointe récemment à ces programmes multidisciplinaires et se charge de l'aspect lié à la société électronique. Une autre mesure novatrice mise en place récemment est le programme coop qui permet maintenant aux étudiants de vivre une expérience d'apprentissage enrichissante ainsi qu'une expérience de travail utile qui les aideront à se trouver un emploi après avoir obtenu leur diplôme. La collaboration entre ces différentes unités assure au programme une vaste gamme de ressources qui enrichit l'expérience des étudiants et qui constitue un atout pour le programme.

Points à améliorer

Dans l'ensemble, le programme fonctionne bien, mais certains aspects pourraient être améliorés. Par exemple, le lien entre les besoins de l'industrie et le contenu du programme pourrait être renforcé. Les étudiants aimeraient apprendre à se servir d'un plus grand nombre d'outils logiciels utilisés couramment dans l'industrie (le SAP est un bon exemple d'un logiciel auquel les étudiants devraient être exposés lorsqu'ils étudient la planification des ressources organisationnelles).

Même si les étudiants sont, en général, satisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent et estiment que les membres du corps professoral sont très accessibles, ils ont parfois de la difficulté à se trouver un directeur de recherche. La mise en œuvre d'initiatives visant à faciliter les échanges entre les membres du corps professoral et les étudiants, comme l'atelier annuel sur la recherche, devrait être maintenue et renforcée.

On estime que les responsables des programmes devraient promouvoir plus activement le français, les collectivités francophones et le bilinguisme. Toutefois, les étudiants francophones sont en mesure de se trouver des directeurs de recherche bilingues et peuvent remettre leurs travaux en français.

En raison de la diversité des antécédents des étudiants, il y aurait lieu d'établir un processus pour déterminer si des exemptions de cours doivent être accordées pour les cours obligatoires en fonction des matières déjà étudiées pour les grades précédents. De plus, les critères d'admission doivent être réévalués et clarifiés, notamment pour les candidats adultes ayant acquis une expérience approfondie sur le marché du travail. La révision des critères devrait permettre d'attirer des cohortes d'étudiants qui sont mieux préparées aux études supérieures dans ce domaine.

Les ressources sont considérées actuellement comme étant adéquates pour répondre aux besoins du programme, mais devront être surveillées à mesure que le programme prendra de l'ampleur et que le programme de doctorat évoluera.

Recommandations

Il est recommandé aux responsables du programme des technologies des affaires électroniques de prendre les mesures suivantes :

1. Surveiller la structure de gouvernance du programme ainsi que les critères d'admission.
2. Améliorer l'expérience des étudiants en mettant à leur disposition les ressources utilisées habituellement dans l'industrie, en facilitant l'accès aux services d'agrément professionnel et de carrière, en offrant un large bassin de directeurs de recherche, en fournissant suffisamment d'aires communes et de services de soutien administratif et en facilitant la collaboration avec l'industrie.
3. S'assurer que les étudiants ont facilement accès à des cours au choix en offrant ces cours à l'interne ou en embauchant plus d'enseignants affectés spécifiquement au programme de TAÉ.
4. Faciliter l'intégration des étudiants internationaux en améliorant les mesures d'orientation de base et en envisageant d'autres façons de soutenir financièrement leurs études.
5. Encourager fortement les étudiants internationaux et anglophones à suivre des cours de français langue seconde offerts par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université.
6. Favoriser une collaboration interdisciplinaire de plus haut niveau entre les trois facultés dans le cadre des projets de recherche auxquels participent des étudiants.

7. Surveiller de près l'incidence du nouveau grade de doctorat sur le grade de maîtrise ès sciences.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Toutes les recommandations formulées doivent être traitées au cours du prochain examen cyclique, qui devrait avoir lieu dans les sept ans et au plus tard en 2021.

Autorités

Les personnes responsables de la mise en œuvre et du suivi des recommandations comprennent le directeur du programme d'études supérieures en technologies des affaires électroniques et le directeur de l'École de science informatique et de génie électrique en collaboration avec les doyens et vice-doyens (Études supérieures) de la Faculté de génie, de l'École de gestion Telfer et de la Faculté des arts.